



UNSA-Infos - Numéro 481 - 1<sup>er</sup> septembre 2009

<http://www.unsa.org/>

## **L'impératif de rentrée pour l'UNSA : défendre les emplois, protéger les salariés**

Plus de 10.000 demandeurs d'emploi en plus en juillet. Comme d'habitude, les jeunes, les femmes et les plus de 50 ans sont les plus touchés. Le chômage des plus de 50 ans augmente de près de 30% sur un an. Les négociations sur les seniors qui doivent aboutir à la fin de l'année 2009 dans toutes les entreprises de plus de 50 salariés devront permettre de remédier à cette pratique discriminatoire qui consiste à faire des salariés âgés la première variable d'ajustement du marché du travail.

Même si les motifs d'entrée à Pôle Emploi restent concentrés sur les fins de CDD et les fins d'intérim, les licenciements pour motif économique augmentent de 4,4% au mois de juillet et la reprise des plans sociaux à la rentrée vont aggraver ce chiffre.

Pour l'UNSA, l'essentiel est de maintenir les emplois et de protéger les salariés dans les entreprises. C'est le but de notre action syndicale tant au niveau national qu'au niveau local sur le terrain, dans les entreprises. Par exemple, une meilleure indemnisation du chômage partiel que nous avons imposée au gouvernement a permis à ce jour de sauver des milliers d'emplois (l'accord national interprofessionnel du 8 juillet 2009 a acté cette question).

Reste à instaurer une meilleure indemnisation des chômeurs en fin de droits, à s'assurer du réel reclassement des salariés licenciés et à s'attaquer enfin à ce fléau qu'est le chômage des jeunes.

Ces questions essentielles seront la feuille de route de l'UNSA dans les mois à venir et devraient être à nouveau traitées lors de la prochaine intersyndicale qui doit se tenir au début septembre.

### **Rentrée scolaire 2009**

#### ***Ne rajoutons pas à la crise celle de l'éducation***

Dans les écoles, la rentrée se fait avec un affichage de 500 postes supplémentaires pour accueillir 17.000 élèves de plus. Or, depuis 3 ans, l'exécution du budget montre que la totalité du plafond des emplois n'est pas utilisée accroissant ainsi, en catimini, les économies budgétaires. C'est la scolarisation des enfants de deux ans qui est frappée de plein fouet : elle s'établit aujourd'hui à 18,4% contre 36% en 2000 et ne couvre désormais même plus les besoins dans l'éducation prioritaire.

Dans le second degré, ce sont 6000 emplois qui passent à la trappe dont 3000 moyens de remplacement. Cela se traduit par des alourdissements d'effectifs et une nouvelle diminution de l'offre éducative alors que la démographie scolaire indique une augmentation importante des effectifs dans les collèges (+16.300 élèves). Dans cette situation, l'annonce de 16.000 suppressions dans le budget 2010 est catastrophique. Cette politique budgétaire va à rebours de la vague démographique que connaît notre pays.

Coté éducatif dans le premier degré, les enseignants restent au mieux dubitatifs, au pire hostiles à une avalanche de réformes (aide individualisée, stage de remise à niveau, nouveaux programmes, évaluations...) dont ils ne voient ni le sens, ni l'utilité pour leurs élèves, notamment les plus en difficulté.

Dans le second degré, c'est d'abord le lycée professionnel qui connaît les plus grands changements à cette rentrée avec l'entrée en application de la réforme du bac pro en 3 ans. Elle se traduit surtout par une optimisation de la gestion des moyens en rationalisant les structures et les capacités d'accueil. En clair, ces réductions se font au profit des formations en apprentissage hors du service public d'Éducation.

En période de crise, il faut cesser d'aller à contre courant du nécessaire investissement dans l'éducation et la formation. Pour le SE-UNSA, il y a donc urgence à changer de cap !

Christian Chevalier  
Secrétaire Général du SE-UNSA

## **Pour l'UNSA, pas de remise en cause des bonifications des mères de famille**

A la suite de plusieurs jugements, le gouvernement s'est emparé de la question des bonifications de trimestres pour les mères de famille (huit trimestres par enfant).

L'UNSA rappelle que cette mesure a d'abord pour effet de prendre en compte, en faible partie, l'écart de rémunérations et de carrières entre les femmes et les hommes. Cette situation mérite d'être compensée au moment du départ à la retraite.

L'UNSA rappelle que, même avec ces bonifications, les retraites des femmes restent inférieures d'environ 35% de celles des hommes.

C'est pourquoi, l'UNSA n'acceptera aucune remise en cause, même partielle, de ces bonifications.

## **Résultats d'élections professionnelles**

Les élections professionnelles de la société Servair Réunion se sont déroulées le 26 Août 2009. L'UNSA très présente dans l'entreprise emporte plus de 83,42% des voix des salariés. L'UNSA devient ainsi majoritaire au comité d'entreprise.

Avec 151 voix, l'UNSA détient les 5 postes de titulaires et 5 postes de suppléants au CE.

## **Mobilité et parcours professionnels dans la Fonction publique**

Le Parlement a définitivement adopté la loi relative à la mobilité et aux parcours professionnels dans la Fonction publique, le 3 août 2009.

Cette loi est particulièrement dense puisque son objet dépasse largement la seule mobilité professionnelle.

Au-delà des dispositions relatives au droit à la mobilité ou à l'assouplissement des détachements sur lesquels nous sommes globalement favorables, le gouvernement a souhaité maintenir les dispositions que nous avons fortement contestées dans un cadre intersyndical fonction publique, à savoir :

- la mise en place d'un congé de réorientation professionnelle en cas de restructuration d'une administration et de suppression d'un emploi de fonctionnaire. En effet la possibilité pour l'administration de mettre en disponibilité d'office ou le cas échéant à la retraite un fonctionnaire qui a refusé successivement trois offres d'emploi public ne peut être accepté.
- L'ouverture de la possibilité d'emploi à temps non complet, même à titre expérimental pour les fonctionnaires de l'État.
- L'ouverture de la possibilité de recours à l'intérim pour les administrations de l'État et les collectivités territoriales.

Aussi l'importance des dispositions contenues dans cette loi nécessite une étude approfondie et fera l'objet de discussion au sein d'un groupe de travail organisé par l'UNSA Fonctionnaires.

Rappel !

En partenariat avec l'UNSA

### **Festival de Théâtre « Rencontres Seul en Scène »**

1ère et unique manifestation théâtrale en France consacrée  
spécifiquement aux différentes déclinaisons de monologues

10 Artistes - 10 Auteurs - 10 Spectacles

Du jeudi 10 au dimanche 13 septembre 2009

Théâtre Le Trianon

80 bd Rochechouart – 75018 Paris – M° Anvers

Renseignements : 01 47 70 79 11 - [www.rencontresseulenscene.fr](http://www.rencontresseulenscene.fr)  
Réservations : FNAC 0892 707 507 (0.34 cts/min) - Tarif public : 25 €